



COMITÉ 21
France

PARCOURS ADAPTATION

aux changements
climatiques

**Gagner en expertise, prioriser
ses actions et coopérer**

**Promotion
2026 - 2027**



COMITÉ 21
Grand Ouest
France



COMITÉ 21
Nord Ouest
France



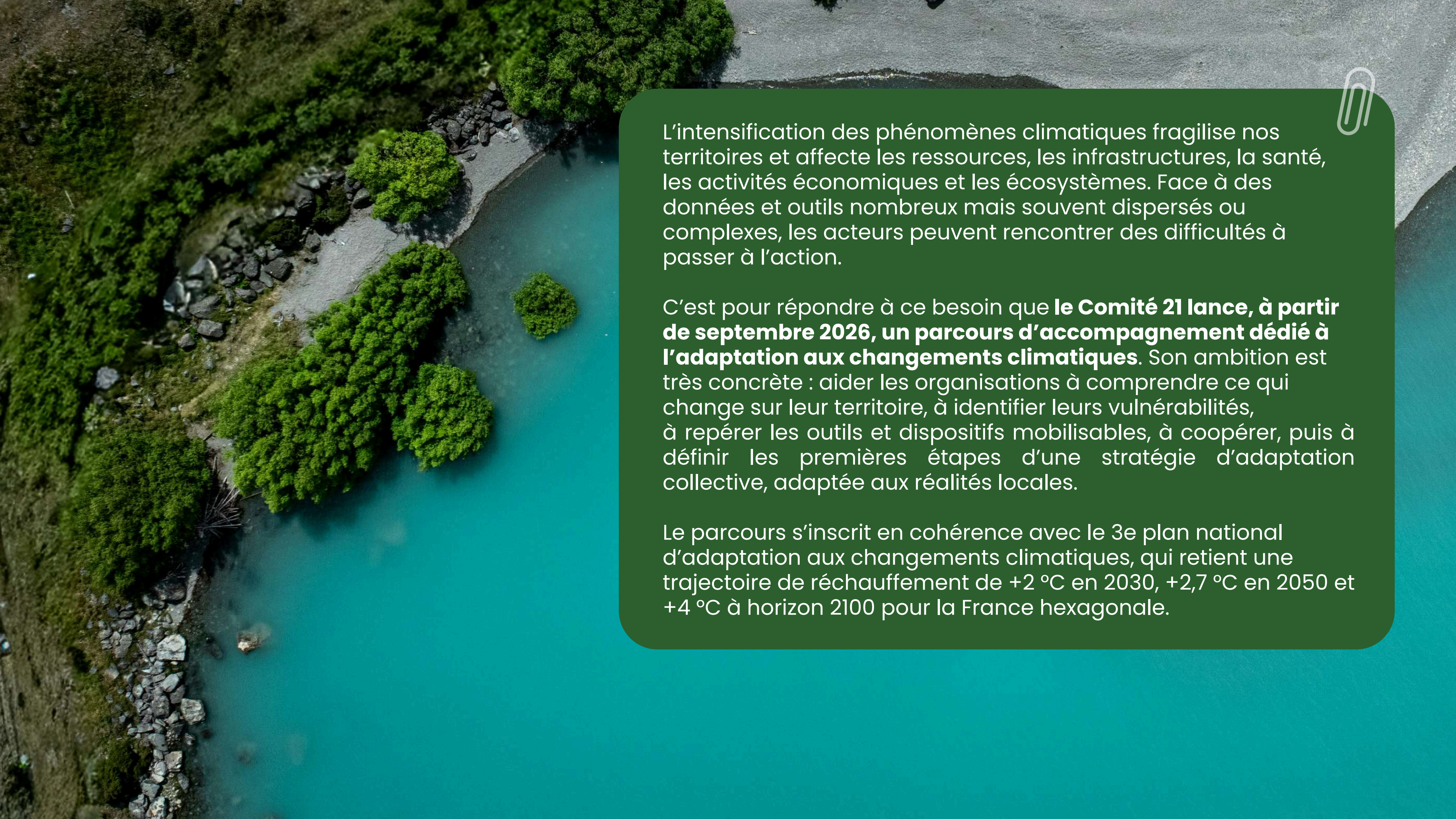
COMITÉ 21
Est
France



COMITÉ 21
Sud Est
France



COMITÉ 21
Sud Ouest
France

An aerial photograph of a river with several small, lush green islands. The water is a clear, light blue-green color. The surrounding land is covered in dense green vegetation. In the top right corner, there is a white paperclip icon.

L'intensification des phénomènes climatiques fragilise nos territoires et affecte les ressources, les infrastructures, la santé, les activités économiques et les écosystèmes. Face à des données et outils nombreux mais souvent dispersés ou complexes, les acteurs peuvent rencontrer des difficultés à passer à l'action.

C'est pour répondre à ce besoin que **le Comité 21 lance, à partir de septembre 2026, un parcours d'accompagnement dédié à l'adaptation aux changements climatiques**. Son ambition est très concrète : aider les organisations à comprendre ce qui change sur leur territoire, à identifier leurs vulnérabilités, à repérer les outils et dispositifs mobilisables, à coopérer, puis à définir les premières étapes d'une stratégie d'adaptation collective, adaptée aux réalités locales.

Le parcours s'inscrit en cohérence avec le 3e plan national d'adaptation aux changements climatiques, qui retient une trajectoire de réchauffement de +2 °C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C à horizon 2100 pour la France hexagonale.



PUBLICS VISÉS



Le parcours s'adresse à l'ensemble des acteurs publics et privés, **en priorité à ceux qui ne sont pas encore engagés dans une démarche structurée d'adaptation ou qui n'ont mené que des actions ponctuelles.**

Il constitue ainsi un préalable complémentaire aux dispositifs existants (TACCT, ACT Pas à pas Climat, etc.). Il vise à aider les acteurs à se familiariser avec le sujet, à monter en compétence et à identifier les accompagnements adaptés à leur niveau d'avancement.

Le parcours favorisera également la participation de plusieurs acteurs d'un même territoire afin de croiser les vulnérabilités, d'identifier les interdépendances et de faire émerger des priorités communes.



OUTILS MOBILISÉS

Le parcours s'appuiera sur les ressources nationales et territoriales existantes pour aider les participants à se repérer dans l'écosystème de l'adaptation.

Le Comité 21 relaiera ces ressources, facilitera leur appropriation et orientera les participants vers les contenus les plus adaptés à leur niveau d'avancement et à leur territoire.





Le parcours poursuit quatre objectifs :

- 1** **Permettre de mieux comprendre les impacts locaux** des changements climatiques et les données disponibles pour les objectiver ;
- 2** **Transmettre les repères et outils nécessaires** pour engager une première analyse de vulnérabilité du territoire, et de votre organisation ;
- 3** **Aider à identifier les parties prenantes** à associer, et les coopérations à construire localement pour renforcer votre capacité d'adaptation ;
- 4** **Accompagner dans la formalisation de priorités d'actions** qui répondent aux besoins d'adaptation du territoire, avec des objectifs, des priorités d'action, des moyens à mobiliser et des indicateurs de suivi.

Chaque étape combinera des apports méthodologiques, des présentations d'outils, des retours d'expérience et un travail inter-session permettant aux participants de produire un livrable concret, à partager en interne et, lorsque cela est possible, avec leurs parties prenantes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Étape 1
15 Sept. 2026

Appréhender
les évolutions climatiques
et leurs impacts à
l'échelle locale



Étape 2
17 Nov. 2026

Identifier
les vulnérabilités de
son organisation et
de son territoire



Étape 3
19 Jan. 2027

Mobiliser
les parties prenantes à
l'échelle du territoire et
de sa chaîne de valeur



Étape 4
9 Mars 2027

Elaborer
votre feuille de
route vers un plan
d'adaptation

Événement de clôture
Date à définir

Partager
et enrichir sa feuille de
route



ÉTAPE 1

Appréhender les changements climatiques et leurs impacts à l'échelle locale

Objectifs

- Comprendre les projections climatiques et la TRACC
- Appréhender les impacts systémiques des changements climatiques
- Identifier les outils et interpréter les principales données locales : DRIAS, Climat Diag, Copernicus, Cartographie LCZ/ MApUCE, explore2, TRI, Hydroportail, etc.
- Mobiliser les analyses des experts régionaux
- Repérer les impacts sur les secteurs clés : santé, tourisme, agriculture, infrastructures, eau, mobilités, biodiversité, économie locale
- Maîtriser le cadre réglementaire
- Partager les informations avec les parties prenantes



Inter-session

Les participants sont invités à produire un « **portrait climatique** » de leur territoire, qui recense les principaux indicateurs climatiques. Ils s'appuieront sur un ensemble d'outils.

ÉTAPE 2

Identifier les vulnérabilités du territoire et de son organisation



Inter-session

Les participants sont invités à **réaliser la cartographie des vulnérabilités de leur organisation** ou de leur territoire face aux changements climatiques, à partir des outils et questions présentés en séance. Ils pourront choisir l'approche la plus adaptée à leur situation.

Objectifs

- Appréhender les principales composantes de la vulnérabilité d'un territoire ou d'une organisation
- Identifier les bonnes questions à se poser pour repérer les zones, infrastructures, activités, ressources et/ou partenaires les plus vulnérables
- Connaître les principaux outils de diagnostic
- Partager des retours d'expériences
- Être en capacité d'identifier les fonctionnalités des différents outils disponibles et de les tester avec les différents acteurs concernés.

3 ÉTAPE 3

Mobiliser les parties prenantes et identifier les modalités de coopération



Objectifs

- Identifier les principales catégories de parties prenantes à mobiliser dans une démarche d'adaptation
- Comprendre le rôle des différents acteurs et leurs interdépendances
- Disposer d'éléments de méthode pour engager un dialogue territorial autour des enjeux d'adaptation
- Identifier les bonnes pratiques
- Comprendre le rôle de la Mission Adaptation et du Centre de Ressources pour l'Adaptation au Changement Climatique

Inter-session

Les participants sont invités à réaliser une **cartographie des parties prenantes à associer à leur démarche d'adaptation**, à partir des vulnérabilités identifiées lors de l'étape précédente.

ÉTAPE 4

Élaborer une feuille de route

Objectifs

- Apprendre à hiérarchiser les priorités d'action en fonction des vulnérabilités identifiées
- Savoir identifier les mesures les plus pertinentes, ainsi que les ressources et moyens nécessaires à leur mise en œuvre
- Préciser les acteurs sur lesquels doivent reposer les actions
- Repérer les pistes d'accompagnement technique et d'ingénierie financière :
- Identifier des retours d'expérience utiles pour nourrir sa propre feuille de route.



Inter-session

Les participants sont invités à **formaliser leurs premiers besoins**, en précisant les objectifs, les priorités d'action, les parties prenantes à mobiliser, les moyens et budgets nécessaires, ainsi que les indicateurs de suivi.

SESSION DE CLÔTURE



PARTAGER ET ENRICHIR SA FEUILLE DE ROUTE

Cette session permettra de partager les premiers éléments de feuille de route, de les enrichir collectivement et de bénéficier de témoignages d'acteurs déjà engagés dans des démarches d'adaptation.

L'EXPERTISE DU COMITÉ 21 SUR L'ADAPTATION

Depuis de nombreuses années, le Comité 21 mobilise et accompagne les acteurs publics et privés sur l'adaptation aux changements climatiques :

- **Webinaires et publication** de guides sectoriels
- **Décryptage** des enjeux locaux (portraits de territoires, études régionales)
- **Création et coordination** des travaux du GIEC des Pays de la Loire.
- Modules de **sensibilisation à l'adaptation** pour les entreprises avec l'ADEME
- **Formations aux solutions d'adaptation** fondées sur la nature pour les décideurs avec l'OFB
- **Conférences et évènements**

MODALITÉS DE PARTICIPATION



Inscription obligatoire pour les participants. Possibilité de suivre le parcours à plusieurs personnes par organisation (maximum trois).

Il est conseillé de suivre l'ensemble des étapes et d'inviter en interne vos parties prenantes.

Les sessions se déroulent en visioconférence de 9h30 à 12h30. Pour les zones concernées, ces sessions seront complétées d'ateliers territoriaux en présentiel.

Date limite d'inscription : 11 septembre 2026.

Gratuit pour les adhérents Comité 21.

Réservez votre place dès maintenant via ce lien

Contact :

- Justine André, coordinatrice du parcours | andre@comite21.org

Ce projet contribue directement à l'ODD N°13



Avec le soutien de :

